

Rendre les villes perméables

Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement

Aix - Marseille - Provence

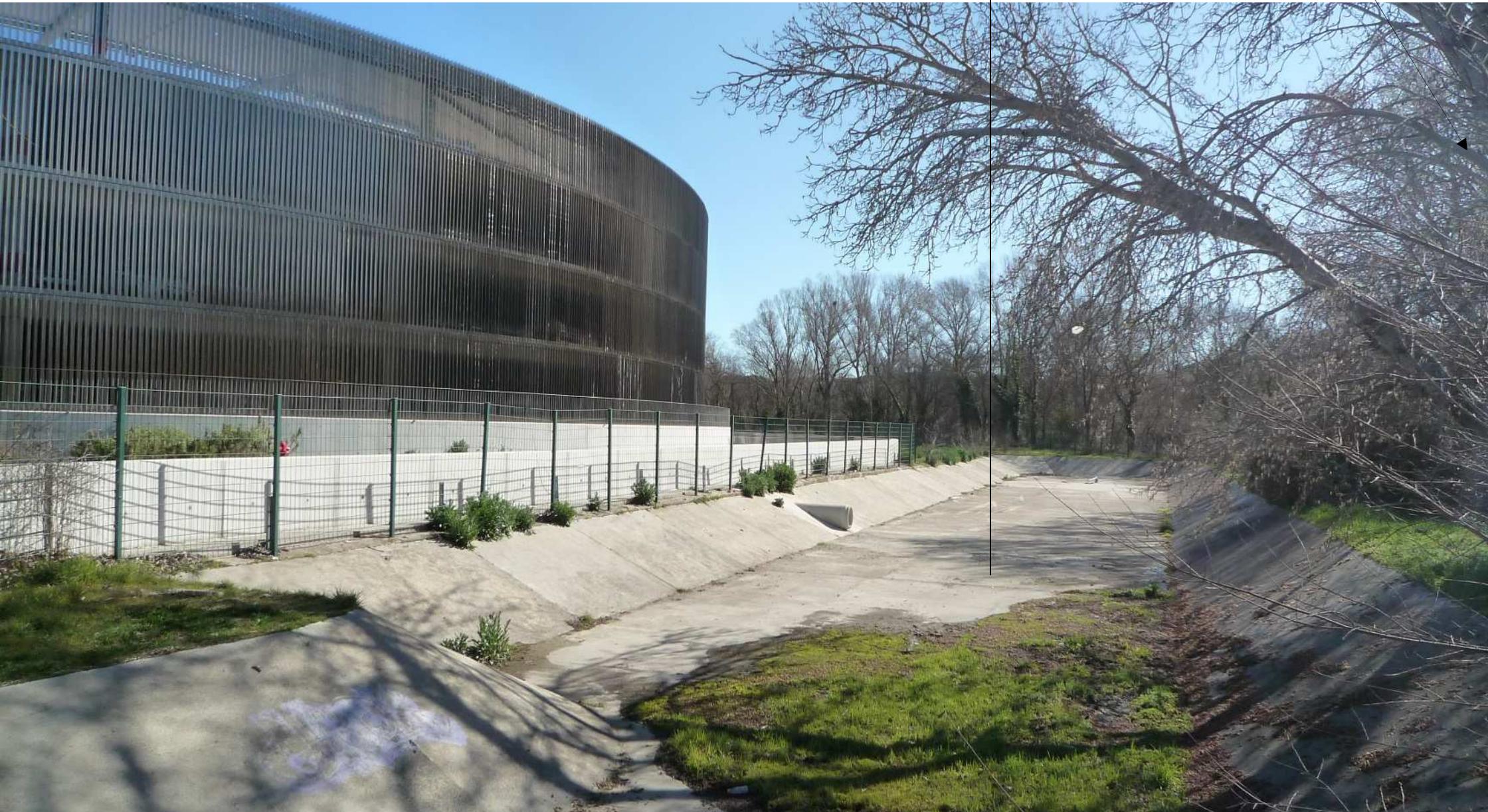
Atelier métropolitain séquence 2 – Aix / Coudoux / Aubagne-Gémenos - 15 juin 2018



une gestion de l'eau pluviale purement hydraulique et monofonctionnelle

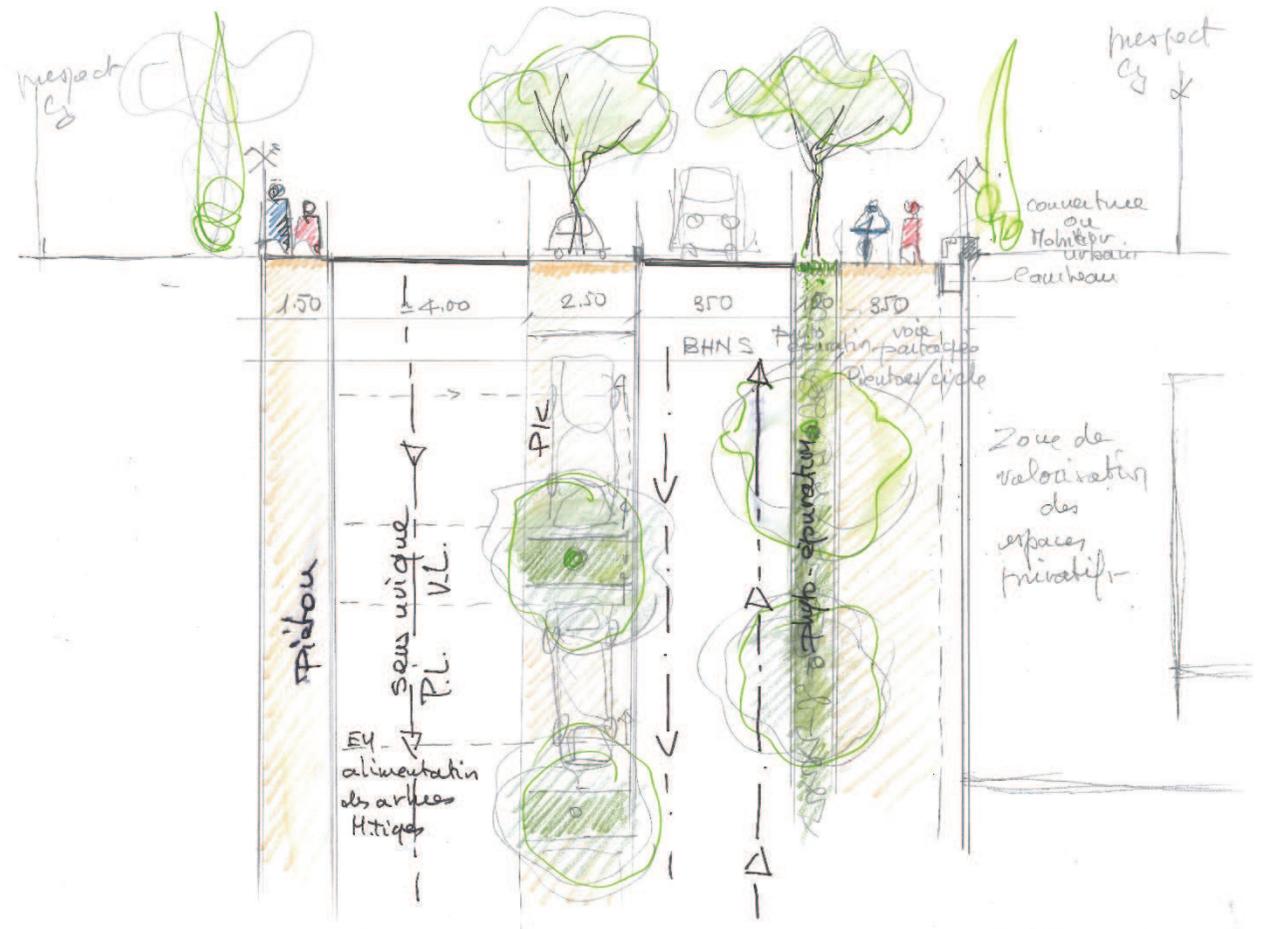
Bassin de stockage du parking Kypton

L'arc



Le « défi » d'une planification multifonctionnelle

production du groupe « architectes paysagistes » sur la requalification de l'avenue des Paluds à Aubagne



SAGE

du bassin versant de l'Arc

— Schéma
d'Aménagement
et de Gestion
des Eaux

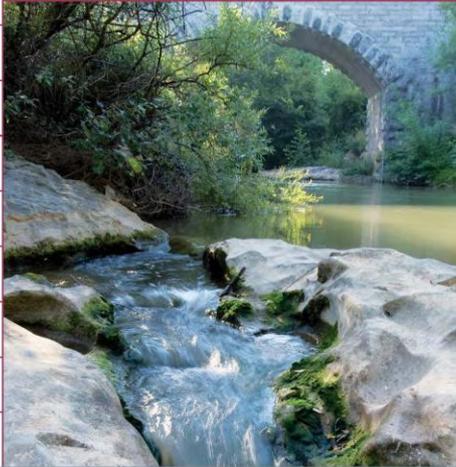


[SAGE approuvé
le 13 mars 2014]

PAGD

Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du SAGE du bassin versant de l'Arc

Janvier 2014



Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE du bassin versant de l'Arc
Secrétariat : SABA - Rond Point de Provence, Route de Pourrières - 13 530 TRETIS
Tel : 04.42.29.40.66 - contact@saba-arc.fr www.saba-arc.fr

SAGE

du bassin versant de l'Arc

— Schéma
d'Aménagement
et de Gestion
des Eaux



[SAGE approuvé
le 13 mars 2014]

Atlas cartographique du PAGD

Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du SAGE du bassin versant de l'Arc

Janvier 2014



Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE du bassin versant de l'Arc
Secrétariat : SABA - Rond Point de Provence, Route de Pourrières - 13 530 TRETIS
Tel : 04.42.29.40.66 - contact@saba-arc.fr www.saba-arc.fr

SAGE

du bassin versant de l'Arc

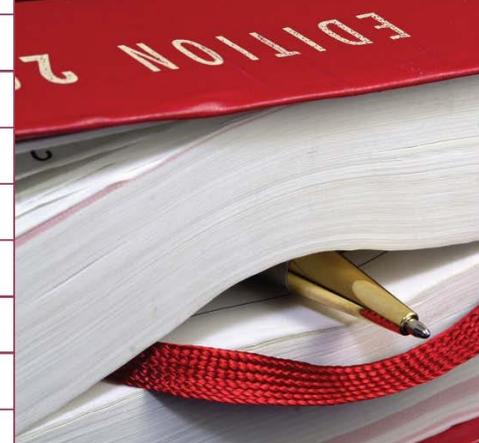
— Schéma
d'Aménagement
et de Gestion
des Eaux



[SAGE approuvé
le 13 mars 2014]

Règlement du SAGE

Janvier 2014

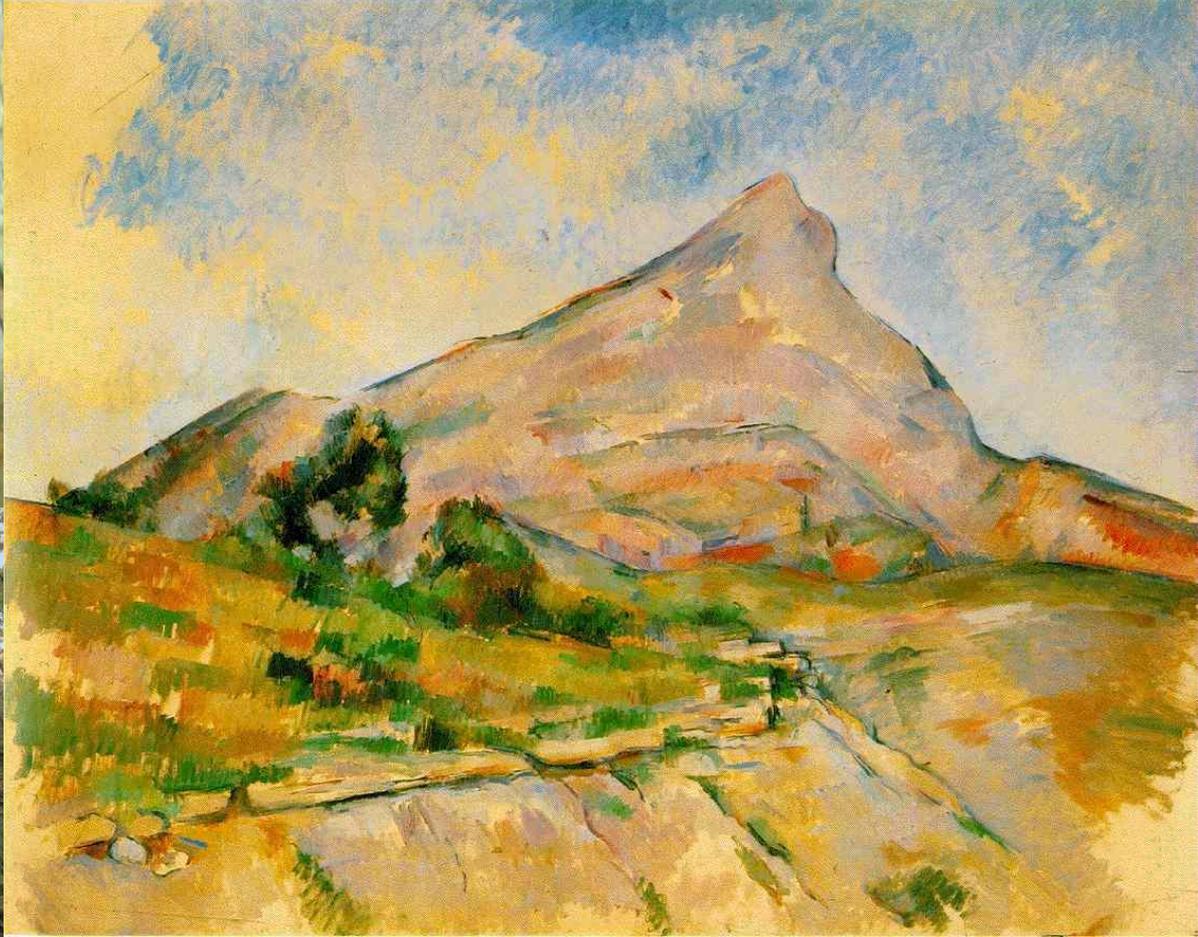


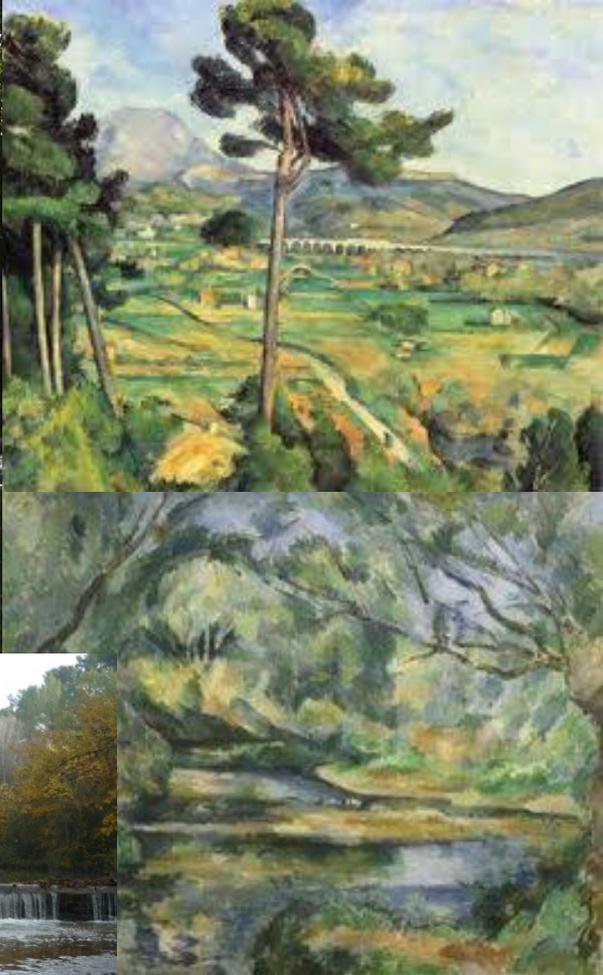
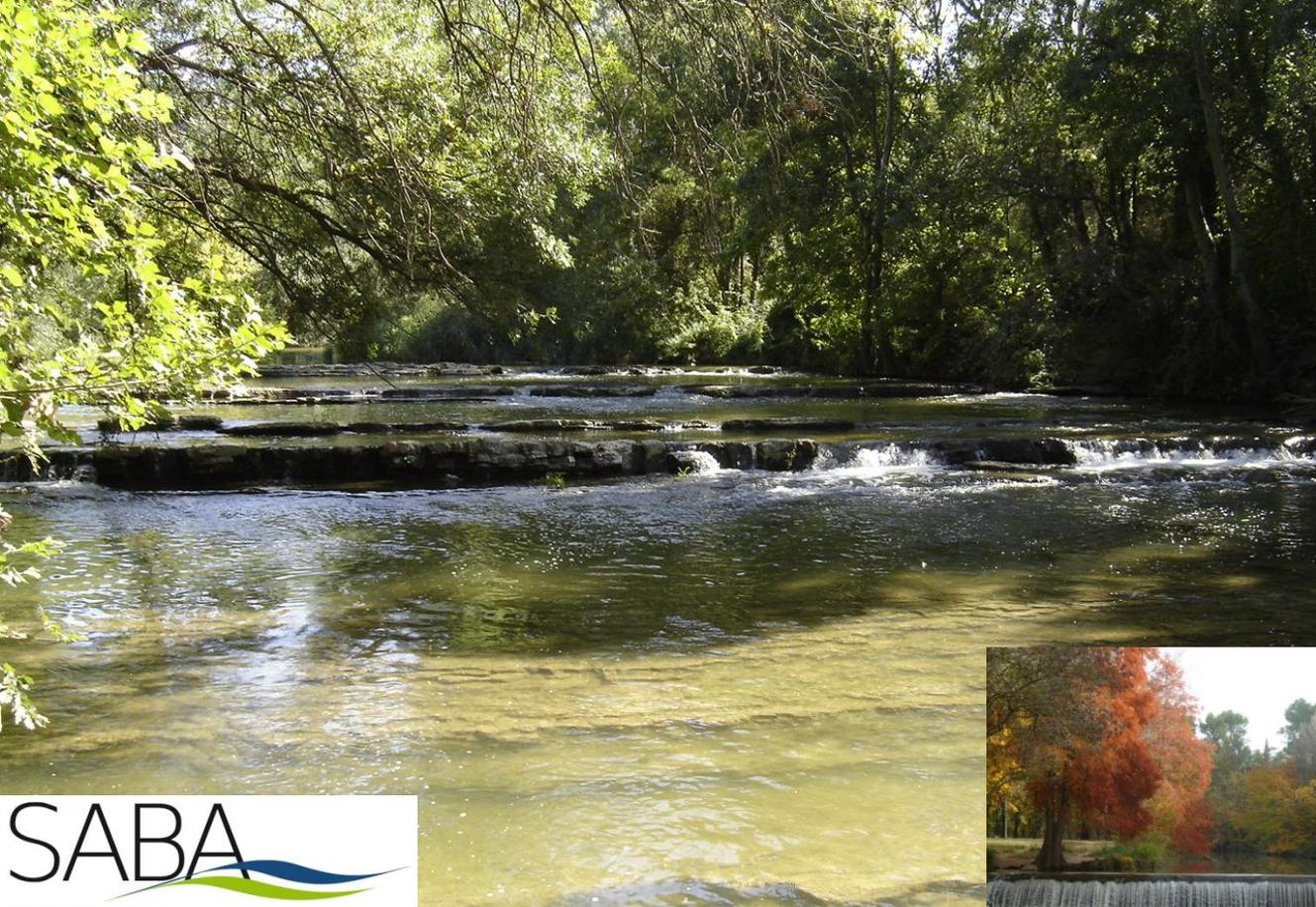
**Le SAGE du bassin de l'Arc,
approuvé le 13 mars 2014**



SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ARC

Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE du bassin versant de l'Arc
Secrétariat : SABA - Rond Point de Provence, Route de Pourrières - 13 530 TRETIS
Tel : 04.42.29.40.66 - contact@saba-arc.fr www.saba-arc.fr





SABA



1

La **STRATÉGIE** pour une bonne gestion de l'eau et des milieux sur le bassin versant de l'Arc

Les 5 enjeux du PAGD du SAGE du bassin versant de l'Arc

INONDATION

Limiter et mieux gérer le risque inondation à l'échelle du bassin versant sans compromettre le développement du territoire

QUALITÉ

Améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques du bassin versant de l'Arc

MILIEUX NATURELS

Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques

RESSOURCE en EAU

Anticiper l'avenir, gérer durablement la ressource en eau

REAPPROPRIATION des COURS d'EAU du TERRITOIRE

Réinscrire les rivières dans la vie sociale et économique



ENJEU

INONDATION

limiter et mieux gérer le risque inondation à l'échelle du bassin versant sans compromettre le développement du territoire

Objectif général

2

Ne pas aggraver, dans la durée, l'aléa inondation

Sous-objectif

a

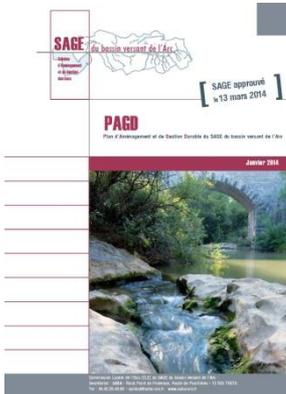
Maintenir dans la durée les degrés de protection atteints sur l'Arc (Q10 en zone urbaine et Q5 en zone rurale) et ses affluents

D11

Compenser les effets de l'imperméabilisation

Énoncé de la disposition

► Afin de ne pas aggraver l'aléa inondation suite à l'imperméabilisation toujours croissante du bassin versant, le SAGE fixe l'objectif de compenser les effets de cette imperméabilisation.



ENJEU
INONDATION

limiter et mieux gérer le risque inondation à l'échelle du bassin versant sans compromettre le développement du territoire

osition de **GESTION**

Objectif général

2

Ne pas aggraver, dans la durée, l'aléa Inondation

Sous-objectif

a

Maintenir dans la durée les degrés de protection atteints sur l'Arc (D10 en zone urbaine et D5 en zone rurale) et ses affluents

D10

limiter l'imperméabilisation des sols sur le bassin versant et ralentir les eaux de ruissellement

■ **Constat préalable**

L'imperméabilisation toujours croissante du bassin versant (routes, parkings, zones d'activités ou zones industrielles, lotissements, ...) empêche l'infiltration des eaux de pluie dans les sols, et augmente les ruissellements. Lors des épisodes pluvieux, les cours d'eau reçoivent alors des apports hydriques supplémentaires, ce qui a pour conséquence directe un accroissement des débits de crue. Outre le débit de pointe, l'imperméabilisation augmente la vitesse de montée de la crue.

■ **Énoncé de la disposition**

Afin de limiter l'augmentation du ruissellement liée au développement du territoire, le SAGE souhaite que les stratégies d'aménagement du bassin versant intègrent les objectifs suivants :

- 1 ► Accroître la rétention de l'eau sur site, au plus près de là où elle tombe.
- 2 ► Diminuer les surfaces imperméabilisées.

Les stratégies suivantes peuvent s'appliquer à l'échelle d'un quartier :

- Introduire, de façon ponctuelle, des espaces de rétention le long des rues,
- Réduire la longueur totale des rues par des trames efficaces,
- Concevoir des aménagements paysagers au centre des cercles de virage des rues en cul-de-sac ou des ronds-points,
- Favoriser l'aménagement de noues et de fossés enherbés le long des rues,
- Privilégier l'emploi de revêtements poreux ou perméables.

Le SAGE invite les collectivités territoriales et/ou leurs groupements ayant la compétence urbanisme à intégrer ces principes dans les documents d'urbanisme.

■ **Évaluation des moyens matériels et financiers nécessaires à la mise en œuvre de la disposition**

Animation du SAGE par la structure porteuse :

Périmètre du SAGE de l'Arc

Echelle : 1:300 000

0 3 6 9 12 km



Source : CRIGE PACA, IGN

Septembre 2018



Légende

-  Bassin versant de l'Arc
-  Communes Métropole AMP